

LES MODES DE PRODUCTION COMME TRAJECTOIRES DE POUVOIR

LA LIBERTÉ DU REFUS

Puis-je vivre honorablement partout ?

*De la liberté de circuler à la liberté de vivre :
rareté, classes sociales, contraintes symboliques
et abondance cybernétique.*

Condition primordiale pour vivre honorablement, ici ou ailleurs.

Essai historique et de compréhension des rapports humains

H.G.H. et IA · Octobre 2026

LA QUESTION ORIGINELLE

« Puis-je vivre
honorablement
partout ? »

Une question brève, une histoire immense

La liberté de déplacement n'est pas seulement l'absence de chaînes, de passeports, de barrières ou de péages. Elle n'existe pleinement que lorsqu'une personne peut choisir son lieu de vie, s'y établir sans humiliation et disposer des moyens de mener une existence honorable. Le mot *honorablement* ne désigne pas l'obéissance à un code de respectabilité : il désigne une dignité qui ne peut être achetée par la soumission.

À partir de cette question, le présent essai cherche à comprendre comment se forment et se reproduisent les relations de domination, avant de prétendre les réduire à une liste de conditions. Il rapproche les sociétés de chasseurs-cueilleurs, la sédentarisation, les interdictions de déplacement, les vêtements qui règlent le corps et l'ordre productif cybernétique. Il examine aussi leurs contradictions, leurs contre-exemples et les limites des analogies.

Sa proposition centrale est simple : **une société peut être abondante et dominatrice, pauvre et égalitaire, mobile et captive, sédentaire et libre**. Pour comprendre la division en classes, il faut étudier la manière dont les conditions de l'existence deviennent, ou cessent d'être, des moyens de commander à d'autres humains.

THÈSE DIRECTRICE

La liberté du refus est primordiale : dire non à une domination sans perdre les moyens de vivre honorablement. Abondance et mobilité n'émancipent que si elles rendent ce refus effectif.

Méthode : ne pas seulement établir des faits, mais comprendre les rapports humains qu'ils rendent visibles. Les analogies symboliques sont des pistes d'interprétation, non des preuves d'intentions originelles.

Ouverture — Établir n'est pas comprendre

La connaissance des faits et la compréhension des êtres humains sont deux gestes distincts.

« **On ne cherche pas seulement à établir, mais à comprendre.** » Établir consiste à déterminer ce qui a eu lieu, ce que les sources attestent et ce qui reste incertain. Comprendre demande autre chose : pourquoi une contrainte peut-elle paraître honorable ? Pourquoi une personne accepte-t-elle de demander la permission de partir ? Comment une institution protectrice peut-elle devenir une puissance qui la retient ?

Nous pouvons établir l'existence des pieds bandés, du livret ouvrier, des laissez-passer et du partage de nourriture. Mais ces faits ne disent pas à eux seuls ce que signifie vivre avec un corps contraint, craindre de perdre son travail en partant ou pouvoir recevoir sans s'humilier. La recherche doit rendre intelligibles ces expériences et les contradictions des relations qui les produisent.

Le symbole n'est pas son origine

Comprendre la cravate comme une laisse, le nœud papillon comme une semi-liberté ou le talon comme une marche entravée ne revient pas à affirmer que leurs inventeurs y pensaient. L'origine d'un objet relève de l'établissement historique ; la métaphore ouvre une interrogation sur le rapport humain : qui conduit, qui suit, qui peut refuser et vivre dignement après le refus ? Ni l'étymologie ne réfute le sens d'une image, ni la beauté d'une image ne prouve une intention ancienne.

Une grille de contrôle, d'appropriation et de dépendance éclaire des mécanismes ; elle ne remplace pas la parole et le vécu des personnes. Comprendre exige aussi de laisser ouvertes les interprétations divergentes.

DISTINCTION DE MÉTHODE

Établir vérifie nos prises sur le réel. Comprendre cherche les relations et les contradictions qui leur donnent sens. Les deux démarches se nourrissent sans se confondre.

Une IA peut comparer des traces et formuler des interprétations, mais ne possède pas le vécu des humains étudiés. Cette limite doit rester visible : aucune classification ne dispense d'écouter les personnes et de réviser les hypothèses.

Sommaire

Comprendre les conditions d'une vie digne, entre histoire et interprétation.

1. L'abondance n'est pas une quantité	5
2. Partager même dans la rareté	6
3. S'installer n'est pas devenir captif	7
4. Du contrôle des choses au contrôle des humains	8
5. Quand le vêtement règle le mouvement	9
6. Contrôler la route, retenir le travailleur	11
7. Libre de voyager, interdit de vivre	12
8. Quatre libertés, une seule dignité	13
9. La solidarité sans dépossession	14
10. La liberté devient une infrastructure	16
11. Les machines peuvent produire ; qui pourra vivre ?	17
12. Les passions, dernier champ de l'appropriation	18
13. Les conditions d'une société sans classes	19
14. Éprouver le modèle dans les crises	20

Repères de lecture. Les références entre crochets documentent des faits et des discussions savantes. Les figures sont des outils de pensée : elles aident à comprendre des relations sans prétendre démontrer à elles seules un sens historique.

PARTIE I

L'abondance n'explique pas les classes

Rareté, mobilité, stockage et premières bifurcations

CHAPITRE 01

L'abondance n'est pas une quantité

Pourquoi le manque n'explique pas tout, et pourquoi une société riche peut demeurer captive.

Le récit le plus courant fait de la misère la condition ordinaire de l'humanité ancienne : la faim aurait rendu nécessaire le commandement, puis l'abondance aurait rendu possible la liberté. Mais une longue tradition anthropologique complique profondément cette succession. Marshall Sahlins proposait de concevoir une « abondance originelle » fondée non sur la production infinie, mais sur un rapport relativement favorable entre besoins et ressources socialement accessibles [1].

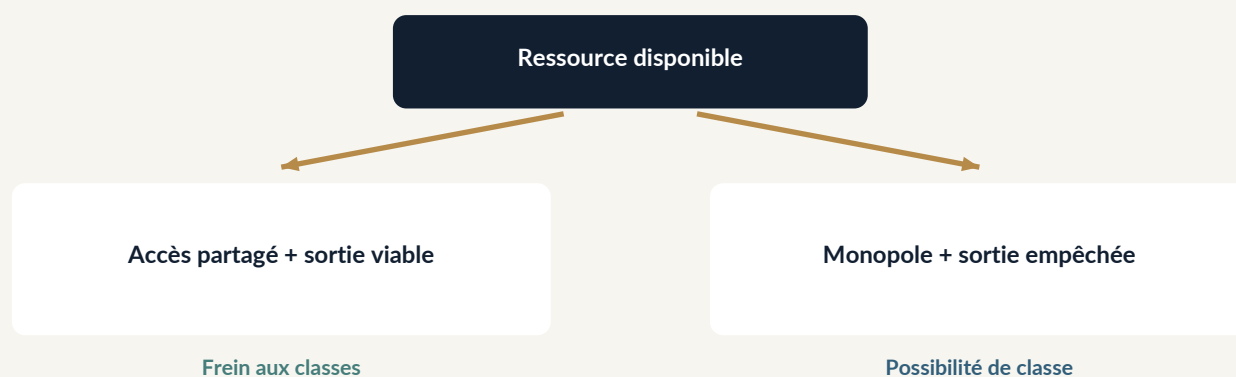
Cette thèse a été discutée : les durées parfois modestes consacrées à l'approvisionnement alimentaire dans certaines enquêtes ne couvrent pas toutes les tâches, ne suppriment ni les disettes ni le travail des soins, et ne représentent pas tous les chasseurs-cueilleurs. Il reste un acquis théorique : **l'abondance est relationnelle**. Elle ne peut être réduite au volume d'objets accumulés.

Les sociétés vivant dans un environnement rude peuvent maintenir une forte égalité matérielle ; celles qui disposent de ressources très productives peuvent, au contraire, instituer des prélèvements, des rangs héréditaires et l'esclavage. L'analyse comparative de 89 sociétés de chasseurs-cueilleurs de la côte pacifique nord-américaine associe les inégalités institutionnalisées à la concentration de certaines ressources aquatiques et à la possibilité d'en contrôler l'accès [5].

La question n'est pas : combien possède-t-on ?

Elle est : qui peut accéder aux ressources nécessaires, et quelle contrepartie lui est imposée ? Au-delà du compte des réserves, il faut comprendre ce que signifie demander sa nourriture à celui qui peut humilier, exclure ou obliger. Lorsque l'alimentation, les outils ou l'accueil sont suffisamment accessibles, un individu peut refuser de se soumettre à un détenteur de richesse. Lorsqu'une minorité contrôle l'unique ressource disponible, même une production abondante peut s'accompagner de dépendance. La rareté peut alors être écologique, ou socialement organisée par des monopoles, des interdictions et des prix.

DEUX ISSUES POSSIBLES D'UNE RESSOURCE DISPONIBLE



QUESTION DIRECTRICE

L'abondance ne supprime pas les classes ; elle ne libère que lorsque son accès ne devient pas une condition d'obéissance.

CHAPITRE 02

Partager même dans la rareté

La mobilité et le partage peuvent protéger l'autonomie sans abolir la difficulté de vivre.

James Woodburn décrit des groupes de chasseurs-cueilleurs à rendement immédiat dont les modes de partage, l'autonomie relative et les possibilités de changer d'association limitent la constitution de pouvoirs durables [2]. Certaines communautés hadza ou des Ju/'hoansi ont été étudiées dans cette perspective. Leur égalité ne doit pas être idéalisée : elles connaissent des tensions, des inégalités selon le genre ou l'âge, des malheurs et des situations de manque.

L'incertitude de la chasse ou de la collecte peut favoriser la réciprocité. Celui qui a beaucoup aujourd'hui peut manquer demain. Le partage limite la vulnérabilité collective et empêche parfois qu'une réussite individuelle se transforme en rente politique. Le point décisif n'est pas la bonté universelle des individus, mais le fait que d'autres peuvent demander, critiquer, s'éloigner, refuser une autorité ou reconstituer des alliances.

Christopher Boehm a montré comment des pratiques d'égalitarisme peuvent relever d'une action active du groupe contre les prétentions individuelles au commandement : les dominés potentiels s'allient pour empêcher qu'un chef ne devienne maître [3]. L'égalité n'est donc pas toujours le résultat d'une innocence sociale. Elle peut être un rapport de forces défavorable à l'accaparement.

Partir est une puissance sociale

Si l'on peut rejoindre un autre camp et y vivre, le prix de l'obéissance n'est pas la seule issue. Cette possibilité ne garantit ni un accueil assuré ni une égalité parfaite. Mais elle limite les ambitions d'un dirigeant local. Là se trouve la différence entre *marcher* et *pouvoir quitter* : le mouvement n'est libérateur que si la rupture ouvre une relation vivable ailleurs.

L'exemple des sociétés égalitaires dans la rareté contredit toute nécessité historique selon laquelle les individus ne pourraient partager qu'après l'enrichissement général. Il montre aussi la limite d'un programme qui attendrait de la technique seule la naissance de l'autonomie.

CHAPITRE 03

S'installer n'est pas devenir captif

Pourquoi la résidence durable, les réserves et l'agriculture ne prouvent pas l'existence d'une classe.

L'archéologie permet d'écarter une causalité simpliste qui ferait de la sédentarité la première prison humaine. Les établissements natoufiens montrent des occupations durables ou semi-durables avant l'agriculture domestiquée. Mais les vestiges archéologiques ne révèlent pas directement si chacun pouvait quitter le village ; ils ne permettent pas non plus d'affirmer une égalité absolue.

À Catalhöyük, en Anatolie néolithique, des maisons, des productions agricoles et une installation très longue ne s'accompagnent pas, dans l'analyse de 2024 menée par Katherine Twiss et ses collègues, d'une preuve d'inégalité économique ou sociale institutionnalisée et persistante [4]. Les auteurs relèvent bien des différences entre ménages, mais pas de trajectoire simple de concentration des ressources. La société peut donc être sédentaire sans qu'une classe exploiteuse soit clairement identifiable.

Il faut également abandonner le raisonnement selon lequel toute réserve serait le germe d'une tyrannie. Un stock peut servir à traverser l'hiver, nourrir des enfants ou permettre la coopération. Il devient un instrument de classe lorsqu'une fraction en monopolise la distribution et fait de l'accès à la vie la contrepartie d'une obéissance.

Le seuil de l'appropriation

La constitution des classes est mieux saisie comme une conversion : l'avantage technique, militaire ou matériel d'un groupe cesse d'être une fonction pour devenir un droit durable de commander aux autres. La mobilité peut ralentir cette conversion ; elle ne l'interdit pas toujours. Les sociétés pastorales historiquement mobiles ont aussi connu des aristocraties, des captifs et des subordinations.

James C. Scott a insisté sur les dispositifs qui permettent aux premiers États agraires de compter, prélever et retenir des producteurs [13]. Sa synthèse est stimulante, mais plusieurs généralisations restent débattues ; ce n'est pas une preuve que tous les États ou toutes les formes de sédentarisation aient eu la même origine.

QUESTION DIRECTRICE

La personne captive n'est pas celle qui habite longtemps un lieu : c'est celle dont le départ, le séjour et les moyens de vivre sont décidés par d'autres.

PARTIE II

Les chemins de la dépossession

Corps, signes, autorisations et frontières

CHAPITRE 04

Du contrôle des choses au contrôle des humains

Le noyau relationnel : contrôle, appropriation, dépendance et reproduction.

Un pêcheur habile, une guérisseuse respectée ou un administrateur de réserve disposent de compétences particulières. Cette asymétrie n'est pas encore une classe sociale. Pour qu'apparaisse une relation de classe, il faut qu'un groupe puisse convertir son contrôle des ressources et des conditions d'existence en prélèvement privilégié sur l'activité d'un autre, entretenir sa dépendance et reproduire cette position.

Nous retenons quatre dimensions analytiques : le contrôle asymétrique des décisions vitales ; l'appropriation asymétrique de ressources ou de capacités ; la dépendance qui rend le refus difficile ; la reproduction de ces rapports dans les institutions, les familles ou l'organisation technique. Ces dimensions sont liées, mais aucune ne remplace toutes les autres.

LES QUATRE INVARIANTS DU RAPPORT DE CLASSE



Les fonctions existent partout ; leur asymétrie durable caractérise la classe.

Ainsi, un péage servant à entretenir un pont n'est pas nécessairement un rapport de classe. Il peut le devenir si un détenteur exclusif du passage impose des prélèvements sans contestation possible, au bénéfice de ses seuls intérêts. De même, une hiérarchie de compétences peut être nécessaire à un hôpital sans qu'elle implique un droit d'exploiter les malades ou les soignants.

La relation de classe existe entre humains : l'outil, le pont, la terre, la plateforme ou le fichier ne sont que des médiations. On ne s'approprie les moyens de vivre d'autrui que parce qu'on peut en contrôler socialement l'accès.

Trois opérations de domination

À l'appropriation, l'histoire ajoute l'**empêchement** : empêcher de partir, de refuser, de rester, de s'unir ou de parler. Elle ajoute enfin la **reproduction** : faire durer ces capacités de prélèvement et d'empêchement, parfois au nom d'une tradition, d'une protection ou d'une nécessité technique. L'opposition des dominés est endogène à cette relation ; elle peut être fragmentée, réprimée, négociée ou transformée en nouvelles garanties.

CHAPITRE 05

Quand le vêtement règle le mouvement

Les pieds bandés, les talons, la cravate et le nœud papillon, entre contrainte et métaphore.

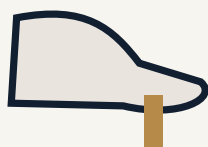
L'exemple des pieds bandés dans l'histoire chinoise rend visible une forme intense de contrainte corporelle. La pratique modifiait durablement les pieds et pouvait rendre certains déplacements plus pénibles ; elle a été associée aux normes matrimoniales et à des idéaux de féminité. Mais l'idée selon laquelle toutes les femmes aux pieds bandés auraient été immobilisées chez elles est contredite par les

enquêtes de Laurel Bossen et Hill Gates : de nombreuses filles et femmes rurales participaient à la production textile [6, 7].

Ce cas montre qu'une modification corporelle peut limiter certaines possibilités d'action tout en restant compatible avec une activité productive soutenue. L'organisation matérielle du travail et les normes symboliques se renforcent sans se confondre.

Le talon haut occidental modifie la démarche sans équivaloir au bandage. Avant d'être associé surtout à la féminité, il fut un signe de prestige masculin aristocratique [8]. Mais à Versailles, Louis XIV retient une partie de la noblesse à la cour par l'étiquette, les honneurs et l'attente des faveurs. **Le signe d'élévation sociale accompagne alors une immobilisation politique** : les nobles peuvent partir, mais risquent de perdre leur place auprès du roi. Le talon ne cause pas cette immobilisation ; il appartient à l'univers symbolique qui la rend honorable.

TROIS OBJETS ; TROIS LECTURES DES DÉPLACEMENTS



Talon / démarche



Cravate / direction



Papillon / lien

La cravate comme laisse : comprendre une image

L'image est forte : la cravate entoure le cou et descend devant le corps, comme un lien visible. La métaphore de la laisse invite à comprendre l'homme occidental lié à sa fonction professionnelle, sans réduire le vêtement à cette seule interprétation. Le nœud papillon, dont la bande descendante disparaît, deviendrait la figure d'une semi-liberté : le signe du lien demeure, mais non sa représentation allongée.

L'origine historique de la cravate, liée notamment aux foulards militaires croates [19], est une question de faits ; la figure de la laisse est une question de sens. Montrer que l'objet n'a pas été inventé comme laisse ne réfute pas ce que son port peut révéler du rapport entre la personne et sa fonction. Le nœud papillon peut lui-même être imposé par un code cérémoniel strict : la métaphore de la semi-liberté ouvre une question, elle ne prononce pas un verdict sur chaque porteur.

La question compréhensive n'est donc pas de décréter que le porteur est dominé, mais de demander quel sens il donne à ce vêtement et ce qui se passe **lorsqu'il le refuse**. Les conséquences professionnelles, sociales ou matrimoniales de ce refus renseignent davantage sur la contrainte que la forme de l'objet seule.

QUESTION DIRECTRICE

Le symbole n'est pas une preuve du pouvoir ; il peut révéler une manière dont le pouvoir devient visible, acceptable ou contestable.

CHAPITRE 06

Contrôler la route, retenir le travailleur

Péages, livrets, passeports intérieurs et protection des privilèges.

Un pont, un port, un col et une porte de ville sont des lieux où s'observe l'économie politique du mouvement. Les droits de passage peuvent financer un service collectif ou devenir des monopoles de prélèvement. La question est toujours : qui contrôle le passage, qui paie, à qui vont les ressources, peut-on contester et choisir une autre route ?

Dans la France du XIX^e siècle, le livret ouvrier liait explicitement identité, emploi et circulation. Institué antérieurement puis rendu obligatoire en 1803, il fut supprimé en 1890. L'historien du droit retrouve dans cette institution un document de police et de subordination professionnelle [9]. Sa disparition a augmenté certaines libertés sans abolir l'obligation économique de trouver un emploi pour vivre.

Sous l'apartheid sud-africain, les lois sur les laissez-passer visaient notamment à réglementer les lieux de séjour et le travail des populations noires. Le 9 août 1956, environ vingt mille femmes manifestèrent à Pretoria contre l'extension de ces obligations [10]. Ici, mobilité productive autorisée et liberté de résidence pouvaient être dissociées : on pouvait être recherché comme travailleur et rejeté comme habitant.

Une restriction peut servir le mouvement

La domination n'exige pas toujours de fixer les personnes. Elle peut les expulser d'une terre, les transférer là où leur travail est utile, déplacer les familles ou limiter leur résidence au temps nécessaire à la production. Immobilisation et déplacement forcé appartiennent ainsi à une même famille d'appropriation de la mobilité. L'invariant n'est pas l'immobilité : c'est la perte du pouvoir de choisir.

Il faut distinguer une règle de sécurité proportionnée d'une restriction sélective ou exploitante. Mais l'analyse ne s'arrête pas au motif déclaré : elle demande comment la règle est vécue par ceux qui peuvent la contester et par ceux auxquels elle ne laisse aucune issue.

CHAPITRE 07

Libre de voyager, interdit de vivre

Les frontières économiques et administratives de l'installation.

Le cas des travailleuses et travailleurs migrants soumis à des dispositifs de parrainage de l'emploi, souvent décrits sous le nom de kafala dans certaines régions du Moyen-Orient, révèle une contradiction aiguë. Le déplacement initial peut être volontaire et recherché pour améliorer sa situation ; mais la faculté de changer d'employeur, de conserver son droit de séjour ou de quitter une relation abusive peut être très limitée. L'OIT analyse ces restrictions comme des facteurs de risque d'exploitation et de travail forcé [11].

En Chine, les migrations intérieures massives ont montré que l'on pouvait travailler dans une ville sans bénéficier automatiquement du même accès aux services publics que les habitants enregistrés localement. Les réformes du hukou modifient progressivement cette situation, mais l'inégalité des droits de résidence demeure une question importante [12].

Dans les deux exemples, la mobilité physique ne suffit pas. L'enjeu est le droit de reconstruire ailleurs une vie digne : logements, soins, éducation, sécurité juridique, relations sociales et capacité de ne pas être soumis à l'arbitraire d'un employeur ou d'un guichet.

LE TRAJET N'EST LIBRE QUE SI L'ARRIVÉE L'EST AUSSI



Le voyage ne vaut liberté que si une vie est possible à l'arrivée.

Le sens du mot « partout »

Il ne signifie pas que chaque individu pourrait occuper n'importe quel lieu sans égard aux écosystèmes, à la capacité d'accueil ou aux droits des autres. Il exprime un principe moral : la dignité ne devrait pas dépendre de l'assignation à un territoire, à une catégorie professionnelle ou à un groupe de naissance. Le droit actuel reconnaît la circulation au sein d'un État, le départ de tout pays et le retour dans le sien ; il ne garantit pas pour autant un droit universel inconditionnel d'installation dans chaque pays [15].

Cette limite juridique permet de distinguer une ambition émancipatrice d'une description inexacte du droit en vigueur.

PARTIE III

Les conditions d'une vie honorable

Sortir, rester, s'installer, contester et ne pas être suivi

CHAPITRE 08

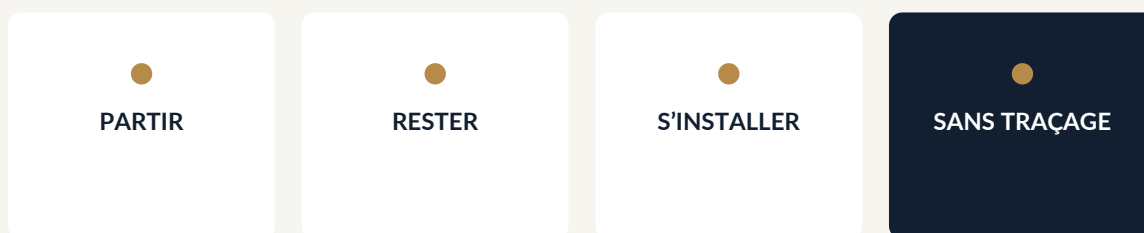
Quatre libertés, une seule dignité

La mesure véritable de la mobilité est la capacité humaine, pas la distance parcourue.

Le mouvement visible ne renseigne pas directement sur la liberté : un captif peut traverser un continent ; une personne libre peut choisir de ne jamais quitter son village. Le modèle doit donc distinguer quatre capacités : partir, rester, s'installer et ne pas subir de surveillance arbitraire de ses trajectoires.

La liberté de partir protège contre le pouvoir de rétention. Celle de rester protège contre l'expropriation, l'expulsion et les déplacements imposés. Celle de s'installer suppose que le voyage puisse déboucher sur une existence viable. La liberté de circuler sans traçage généralisé protège enfin la possibilité de se déplacer sans devoir rendre continuellement compte à un pouvoir.

QUATRE CAPACITÉS QUI COMPOSENT LA MOBILITÉ LIBRE



La liberté se juge par les capacités et non par les kilomètres parcourus.

Albert O. Hirschman distinguait la sortie d'une organisation et la contestation de son fonctionnement : *exit* et *voice* [14]. La distinction éclaire notre problème, mais il faut la prolonger. Quitter une relation ne protège pas une personne si toutes les autres relations possibles obéissent à la même coalition dominante. Et quitter ne doit pas être la seule réponse à un abus : ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas partir doivent conserver un pouvoir effectif de transformation.

Vivre honorablement ne se réduit pas à survivre

L'accès à la nourriture ou au logement est indispensable ; il n'épuise pas la dignité. Celle-ci implique aussi de ne pas être humilié, de pouvoir apprendre, aimer, parler, se réunir, se soigner, accéder à la culture et participer aux décisions qui organisent son existence. Les articles 12, 13, 23 et 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme protègent plusieurs de ces dimensions, sans former une garantie complète de la société sans classes imaginée ici [15].

La vie honorable n'est ni un privilège accordé aux méritants, ni l'adhésion forcée à un modèle de vertu. Son exigence vaut aussi pour celui qui refuse les valeurs, les vêtements ou les opinions du groupe dominant.

QUESTION COMPLÈTE

Puis-je partir ? Puis-je rester ? Puis-je m'installer ? Puis-je vivre honorablement sans livrer mes choix, mon corps et ma conscience à ceux qui contrôlent les moyens de la vie ?

La solidarité sans dépossession

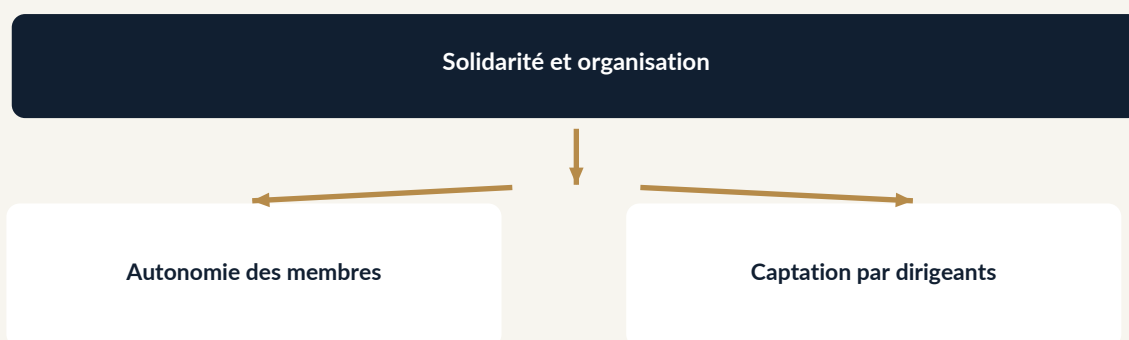
Une organisation puissante peut-elle rester au service des personnes qui l'ont créée ?

Face aux monopoles, la coopération est indispensable. Les dominés constituent des associations, des syndicats, des coopératives, des systèmes d'entraide. Ils découvrent leur capacité de produire et de décider ensemble. Mais l'organisation peut elle-même engendrer des dirigeants qui contrôlent les informations, les budgets et l'accès aux moyens de vivre.

Le risque ne disparaît pas lorsqu'on multiplie les institutions : plusieurs centres de contrôle peuvent former une coalition qui se partage les privilèges tout en privant les autres de moyens d'action. Les travaux d'Elinor Ostrom sur la gouvernance polycentrique montrent cependant que la coordination peut prendre d'autres formes que le monopole central, à condition d'institutions et de contrôles réellement accessibles aux participants [16].

La solidarité sans dépossession exige donc davantage que la démocratie déclarative. Les représentants doivent pouvoir être remplacés ; les comptes doivent être examinables ; les connaissances ne doivent pas être enfermées ; la contestation doit être possible ; la sécurité matérielle doit empêcher qu'un désaccord se paie par la perte des moyens de subsistance.

LA MÊME SOLIDARITÉ, DEUX TRAJECTOIRES POSSIBLES



La liberté de refus protège aussi la collectivité

Une institution qui interdit à ses membres de la critiquer parce que leur critique affaiblirait « la cause » commence à transformer la solidarité en discipline. À l'inverse, le maintien de désaccords organisés, de voies de recours et de possibilités de reconstruction peut empêcher que les responsables confisquent la puissance collective.

Mais la liberté de quitter ne doit pas aboutir à abandonner les plus fragiles. Les enfants, les personnes âgées, celles qui nécessitent des soins ou celles qui disposent de peu de ressources doivent bénéficier de garanties qui ne dépendent pas de la présence d'un protecteur particulier.

CHAPITRE 10

La liberté devient une infrastructure

L'accès matériel et la pluralité des chemins importent plus que les proclamations.

Une société pourrait déclarer tous ses habitants libres tout en laissant un seul groupe contrôler l'électricité, la distribution alimentaire, l'habitat ou les communications. La liberté de mouvement y serait fragile, car la simple interruption d'un service essentiel suffirait à rétablir la dépendance.

Il faut donc considérer les infrastructures non comme des objets politiquement neutres, mais comme des relations sociales matérialisées. Qui possède le droit de les fermer ? Qui peut lire les règles de fonctionnement ? Qui peut réparer, remplacer, interconnecter ou créer une voie alternative ? Un réseau de services contrôlé par les mêmes responsables peut conserver une apparence de pluralité tout en constituant un monopole réel.

La théorie des graphes suggère un langage utile : plusieurs chemins indépendants entre une personne et une ressource rendent plus difficile l'interruption de cet accès par la capture d'un seul passage. Mais des chemins techniques multiples ne suffisent pas s'ils appartiennent tous à la même coalition. La véritable indépendance est institutionnelle, matérielle et sociale autant que topologique.

Le droit de ne pas être suivi

Les contrôles numériques peuvent offrir de réels services : signaler une panne, coordonner les secours, sécuriser un trajet, améliorer la distribution. Ils peuvent aussi permettre d'enregistrer systématiquement les déplacements et de conditionner l'accès à la vie à un profil de conformité. L'exigence n'est donc pas la suppression de toute information, mais la séparation de la transparence des pouvoirs et de l'intimité des personnes.

Une société sans classes peut avoir besoin d'auditer une décision publique. Cela ne lui donne pas automatiquement le droit de suivre chaque habitant en permanence. Les protections techniques et juridiques de la vie privée sont, dans ce modèle, des éléments constitutifs de l'autonomie collective.

PARTIE IV

L'épreuve cybernétique

Abondance productive ou captivité des existences

CHAPITRE 11

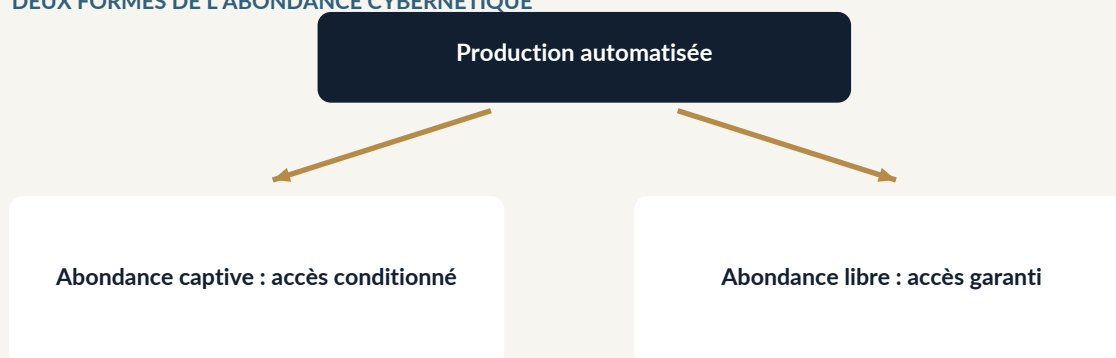
Les machines peuvent produire ; qui pourra vivre ?

La fin relative du travail contraint n'est pas la fin automatique des classes.

L'automatisation industrielle, la robotique et l'intelligence artificielle ouvrent la possibilité de produire une part croissante des biens et services avec moins de travail humain directement nécessaire. Il serait cependant prématuré d'affirmer que toutes les tâches humaines non passionnelles seront automatisées. L'OIT estimait en 2025 qu'environ un emploi sur quatre présentait un degré d'exposition à l'IA générative, avec une transformation plus probable que la disparition complète des emplois [17].

La transformation envisagée est donc une hypothèse de trajectoire de long terme : une production presque entièrement automatique pourrait libérer une part du temps humain et réduire la nécessité de vendre son activité pour survivre. Mais elle pourrait aussi concentrer des moyens de production devenus plus complexes, plus coûteux et davantage interconnectés.

DEUX FORMES DE L'ABONDANCE CYBERNÉTIQUE



Une abondance captive existe lorsque la production est élevée mais son accès conditionné par des droits de propriété ou des dispositifs de contrôle. Une abondance émancipatrice exigerait que l'accès au nécessaire ne dépende ni d'un emploi imposé ni de l'approbation des gestionnaires. À ces

conditions matérielles doit s'ajouter la possibilité de contester les choix collectifs qui organisent les infrastructures.

L'abondance cybernétique demeure matériellement située : les machines requièrent de l'énergie, des métaux, des réseaux et des écosystèmes viables. Dans son scénario de référence de 2025, l'Agence internationale de l'énergie envisageait une consommation électrique mondiale des centres de données d'environ 945 TWh en 2030, soit plus du double du niveau estimé de 2024 [18]. Ce sont des projections, non un destin certain.

L'ancienne liberté de la fuite change de nature

Dans certains groupes mobiles, quitter un responsable abusif pouvait suffire à lui échapper. Dans un monde où les paiements, les logements, les déplacements et les droits d'accès transitent par des infrastructures interconnectées, changer de lieu ne garantit plus de quitter le contrôle. Il faut la capacité d'utiliser ou de créer des systèmes qui ne dépendent pas exclusivement de la coalition contestée.

L'enjeu terminal du mode cybernétique n'est donc pas seulement la production automatisée. C'est le statut humain de ceux qui vivent au milieu de cette production : bénéficiaires autonomes, ou éléments profilés et conditionnés par les systèmes qui prétendent les servir ?

CHAPITRE 12

Les passions, dernier champ de l'appropriation

Une société peut-elle vivre matériellement bien tout en étant conduite de l'intérieur ?

La domination ne disparaît pas lorsque l'on nourrit les individus. Elle peut subsister dans le pouvoir d'orienter leurs choix, leurs informations, leur réputation ou leurs possibilités d'association. Le mode cybernétique est ici compris à travers une hypothèse directrice : il peut exploiter à grande échelle les passions, l'attention, les affects et les relations humaines, sur un socle industriel et bureaucratique hérité.

Il serait excessif d'affirmer que toute préférence socialement apprise est une fausse conscience ou qu'un algorithme peut lire intégralement les sentiments. Les dispositifs techniques captent d'abord des traces d'activité et produisent des approximations. Pourtant, ces approximations peuvent suffire à distribuer des récompenses, des incitations et des sanctions, ou à organiser des classements.

La cravate comme laisse et le nœud papillon comme semi-liberté trouvent ici une traduction : la domination pourrait ne plus avoir besoin de laisse visible. Elle pourrait se manifester par des parcours d'accès, des systèmes de réputation et des dépendances que chacun apprend à gérer lui-même. L'ancienne entrave devient condition d'usage ; la condition d'usage se présente comme commodité.

Une société agréable peut rester dominatrice

Le piège le plus difficile est celui d'une société fournissant confort, loisirs, transports et biens accessibles, mais réservant à une minorité les décisions qui déterminent les conditions générales de la vie. Les habitants pourraient circuler librement entre des lieux où ils demeurent incapables de contester les systèmes qui organisent leur existence.

L'autonomie suppose donc une dimension irréductible à la consommation et à la sécurité : être un sujet de la vie sociale, et non la variable d'un circuit de prédiction. Cela implique le droit à la dissidence, à l'opacité légitime de la vie privée et à des relations humaines qui ne soient pas intégralement converties en instruments de valeur.

CHAPITRE 13

Les conditions d'une société sans classes

Huit protections complémentaires pour rendre réelle la liberté primordiale du refus.

Nos comparaisons permettent de proposer une architecture de non-domination. Elle ne repose ni sur la seule abondance, ni sur la seule mobilité, ni sur une autorité suprême censée protéger les citoyens contre toute autre autorité. Elle cherche à maintenir des capacités de refus, de vie honorable et de coopération qui ne puissent être durablement confisquées.

Condition	Raison	Défaillance typique
Accès au nécessaire	Vivre sans acheter sa dignité par l'obéissance	Monopole des biens vitaux
Partir, rester, s'installer	Conserver plusieurs manières d'habiter sa vie	Captivité ou expulsion
Pluralité réelle des accès	Éviter le passage obligé	Coalition sur toutes les voies

Condition	Raison	Défaillance typique
Contrôle des délégations	Ne pas convertir une fonction en privilège	Oligarchie de gestion
Savoirs transmissibles	Contester les décisions techniques	Caste d'experts
Vie privée protégée	Conserver une autonomie hors surveillance	Élémentarisation
Contre-pouvoirs matériels	Permettre la contestation effective	Droits purement formels
Reconstruction institutionnelle	Changer les règles qui reproduisent l'abus	Permanence d'une nouvelle classe

Ces huit exigences ne sont pas des conditions mathématiques nécessaires et suffisantes validées par l'histoire. Elles forment une grille normative et comparative. Les expérimentations concrètes pourront prendre des formes différentes selon les ressources, les cultures, la taille et les risques propres à chaque collectivité.

Un danger traverse l'ensemble : plusieurs dispositifs de contrôle peuvent produire une parfaite symétrie entre leurs responsables et une dépendance absolue des autres. L'égalité des institutions entre elles n'est donc pas l'égalité des humains. Il faut examiner aussi le sort de la personne la plus dépendante et la possibilité qui lui reste d'échapper à l'arbitraire.

PRINCIPE PRIMORDIAL

Une société sans classes exige d'abord la liberté effective du refus : dire non à une subordination sans perdre les moyens de vivre honorablement, ici ou ailleurs.

CHAPITRE 14

Éprouver le modèle dans les crises

Guerre, catastrophe, migration et urgence : les moments où les garanties peuvent céder.

Une architecture d'autonomie peut sembler solide en période paisible et se défaire devant une catastrophe. La guerre justifie parfois une centralisation rapide ; une épidémie peut nécessiter des restrictions limitées ; une pénurie peut imposer des règles exceptionnelles de distribution. Ces contraintes ne sont pas, par définition, des rapports de classe. Elles deviennent dangereuses lorsque leur durée, leur sélectivité ou leur opacité transforment une nécessité collective en privilège ou en sanction arbitraire.

Les contrôles doivent donc être proportionnés, transparents quant à leurs motifs, bornés dans le temps et contestables. Il faut aussi comprendre comment une exception finit par paraître naturelle, puis indispensable, à ceux qui la subissent comme à ceux qui l'administrent. Surtout, la personne ne doit pas pouvoir perdre indéfiniment son accès aux ressources vitales pour avoir critiqué une mesure. L'organisation de la survie ne doit pas devenir le moyen d'absorber toutes les capacités de vivre librement.

Quatre épreuves de vérité

Une crise des récoltes : la distribution de secours protège-t-elle la dignité, ou permet-elle à quelques responsables d'obtenir des loyautés ? **Une guerre** : la mobilisation imposée reste-t-elle soumise à des limites et à des recours, ou fonde-t-elle des privilèges permanents ? **Une migration** : l'accueil permet-il de travailler sans devenir captif d'un employeur ? **Une panne numérique** : les personnes peuvent-elles accéder aux nécessités sans être reconnues par un identifiant unique ?

Ces exemples ne résolvent pas toute la difficulté de l'action collective. Ils donnent toutefois une méthode : observer ce que devient la liberté de refus précisément lorsque l'organisation est tentée de la suspendre.

Comprendre la crise du point de vue de ceux qui la vivent

Lorsqu'un gouvernement annonce une mesure « pour tous », ceux qui disposent de ressources peuvent parfois attendre, contourner une difficulté ou se déplacer. Ceux qui vivent au jour le jour n'ont pas les mêmes issues. Comprendre une crise exige de regarder cette différence depuis les existences concrètes, et pas seulement depuis la règle générale. La question n'est pas seulement de prouver qu'une restriction a existé, mais de saisir comment la même décision peut être protection pour les uns, dépossession pour les autres. C'est dans cet écart que peuvent naître la solidarité, la défiance ou une nouvelle domination.

Conclusion générale

Comprendre pourquoi la liberté de vivre reste à conquérir

Les sociétés de chasseurs-cueilleurs nous font comprendre qu'une relative égalité peut exister dans la rareté ; l'archéologie montre que s'installer durablement ne suffit pas à faire naître une classe ; l'histoire des livrets et des laissez-passer montre que les pouvoirs cherchent parfois à retenir ceux dont ils s'approprient l'activité. Le bandage des pieds, les talons et les normes vestimentaires rappellent enfin que la mobilité peut être réglée par le corps et par les symboles, avant même que le voyageur rencontre un poste de contrôle.

Ces faits ne prennent leur portée que lorsqu'on cherche à comprendre ce qu'ils font aux relations entre personnes. Aucune comparaison ne signifie que la liberté humaine se réduise à la faculté de se déplacer. Les corps capables de marcher peuvent être conduits par des obligations ; des personnes immobiles par choix peuvent être parfaitement libres. Le critère décisif est de savoir si chacun dispose réellement de ses capacités, de ses relations et des moyens nécessaires à son existence.

L'abondance automatisée serait une conquête magnifique si elle rendait la vie matérielle moins dépendante d'un travail imposé. Elle pourrait être au contraire le support d'une domination perfectionnée si les infrastructures communes devenaient des instruments de tri et d'autorisation. L'essentiel n'est donc ni de supprimer l'organisation ni d'exalter l'absence de règles, mais de construire une organisation sans dépossession durable.

CONCLUSION / LA LIBERTÉ DU REFUS

« Puis-je vivre honorablement partout ? » signifie d'abord : « Puis-je refuser ce qu'on veut m'imposer, partir ou rester librement, sans perdre ma dignité ni mes moyens de vivre ? »

Ce qui distingue une société sans classes ne serait pas la disparition de toute différence, mais le refus effectif que les différences de savoir, de fonction, de fortune, de lieu ou de condition deviennent un droit durable de disposer d'autres humains. Établir l'existence d'une règle est nécessaire ; comprendre pourquoi les uns la vivent comme protection et les autres comme captivité éclaire le rapport social qu'elle peut reproduire. Là se rejoint la question de l'abondance et celle du déplacement : **pouvoir vivre dignement sans que les chemins de la vie appartiennent à un maître.**

Annexe — Deux exigences de connaissance

Les outils de l'analyse et leurs limites face au vécu humain

A. La liberté du refus et les quatre invariants

Les quatre invariants décrivent un rapport de classe : contrôle (C), appropriation (A), dépendance (D) et reproduction (R). La liberté effective du refus est le critère primordial de non-domination, non un cinquième invariant descriptif. Elle exige de pouvoir dire non à une appropriation imposée sans perdre sa dignité ni ses moyens de vivre. Des règles communes légitimes demeurent possibles.

B. La mobilité libre

Nous distinguons **partir, rester, s'installer et circuler sans surveillance arbitraire**. Une première formalisation qualitative note ces capacités (P, R, I, N). L'idée d'un indice synthétique, par exemple le minimum des quatre composantes normalisées, n'est qu'une proposition exploratoire : elle ne mesure ni l'amour du lieu, ni la dignité entière, ni les contraintes d'accueil.

C. Le problème de la coalition

Multiplier les institutions ne suffit pas si elles coordonnent leur monopole. La liberté réclame des accès indépendants et des capacités de création de nouvelles organisations, dans lesquelles la personne qui conteste ne perde ni ses ressources vitales ni ses droits fondamentaux.

D. Établir, expliquer, comprendre et proposer

Établir décrit les traces fiables ; expliquer recherche des mécanismes causaux ; comprendre interroge ce que vivent et signifient les relations humaines ; proposer formule un horizon possible. Ces gestes peuvent se nourrir mutuellement, mais ne se réduisent pas les uns aux autres. Une démonstration d'origine historique ne suffit pas à épuiser une lecture symbolique. Une intuition symbolique ne dispense jamais de vérifier ses affirmations factuelles.

Statut	Contenu
Observations documentées	Sociétés de chasseurs-cueilleurs diversement hiérarchisées ; Çatalhöyük ; pieds bandés ; livret ouvrier ; pass laws ; kafala ; hukou ; mutations de l'IA.
Explications proposées	Passage du contrôle des ressources au contrôle des humains ; capacité réelle de sortie ; captation collective par coalition.

Statut	Contenu
Compréhension du sens	La « laisse » de la cravate et la « semi-liberté » du papillon interrogent le déplacement, l'acceptation et le refus, sans présumer l'intention des inventeurs.
Horizon normatif	Pouvoir vivre honorablement partout, sous des règles communes légitimes, sans soumission de classe et sans dépossession.

E. Limites

Les archives juridiques montrent des prescriptions et des sanctions, mais pas toujours leur application concrète. Les vestiges archéologiques révèlent des habitats et des distributions matérielles, mais rarement la liberté subjective de partir. Les observations ethnographiques portent sur des contextes précis et ne doivent pas transformer les peuples étudiés en figures intemporelles. Enfin, l'évolution technique est incertaine : ni l'automatisation complète ni la disparition des classes ne peuvent être annoncées comme acquises.

Bibliographie commentée

Sources historiques, débats et textes pour approfondir la compréhension

Anthropologie, préhistoire et formation des classes

[1] Marshall Sahlins (1972), *Stone Age Economics*. Ouvrage fondateur de l'hypothèse d'abondance relative des chasseurs-cueilleurs. [Consulter la source.](#)

[2] James Woodburn (1982), « *Egalitarian Societies* », *Man* 17(3), 431-451. Sociétés égalitaires, systèmes à rendement immédiat et liberté relative. [Consulter la source.](#)

[3] Christopher Boehm (1993), « *Egalitarian Behavior and Reverse Dominance Hierarchy* », *Current Anthropology* 34(3), 227-254. Limitation active des tentatives de domination. [Consulter la source.](#)

[4] K. C. Twiss et al. (2024), « *But some were more equal than others* », *PLOS ONE* 19(9). Étude de l'inégalité dans le Catalhöyük néolithique. [Consulter la source.](#)

[5] « *Ecological variation and institutionalized inequality in hunter-gatherer societies* » (2021). Comparaison de 89 sociétés de la côte pacifique nord-américaine. [Consulter la source.](#)

[13] James C. Scott (2017), *Against the Grain*. Premiers États, prélèvement, travail et possibilité de fuite ; thèses discutées. [Consulter la source.](#)

Corps, vêtements et circulations imposées

[6] Laurel Bossen et Hill Gates (2017), *Bound Feet, Young Hands*. Pieds bandés et rôle économique des filles dans la Chine rurale. [Consulter la source.](#)

[7] McClung Museum, « **Bound to Be Beautiful: Foot Binding in Ancient China** ». Exposition et description historique de la pratique. [Consulter la source.](#)

[8] Elizabeth Semmelhack (2008), **Heights of Fashion**. Histoire des talons et transformation des significations de genre. [Consulter la source.](#)

[9] Larousse, « **Livret ouvrier** », **Dictionnaire de l'histoire de France**. Chronologie et contrôle des travailleurs en France. [Consulter la source.](#)

[10] South African History Online, « **The 1956 Women's March in Pretoria** ». Contrôle du mouvement sous l'apartheid et résistance des femmes. [Consulter la source.](#)

[11] Organisation internationale du travail (2023), « **Sponsorship reform and internal labour market mobility** ». Dépendance au parrainage de l'employeur et risque d'exploitation. [Consulter la source.](#)

[12] Banque mondiale (2024), **China Economic Update, décembre**. Enregistrement de résidence, migration et services publics. [Consulter la source.](#)

[19] Ministère des Affaires étrangères de Croatie (2022), « **The Cravat Story** ». Origine de la cravate dans les foulards militaires croates, distincte d'une lecture symbolique de la laisse [Consulter la source.](#)

Autonomie, institutions, droits et cybernétique

[14] Albert O. Hirschman (1970), **Exit, Voice, and Loyalty**. Quitter, contester et maintenir ou non l'appartenance à une organisation. [Consulter la source.](#)

[15] Organisation des Nations unies (1948), **Déclaration universelle des droits de l'homme**. Articles 12, 13, 23 et 25 : vie privée, circulation, travail, niveau de vie. [Consulter la source.](#)

[16] Elinor Ostrom (2009), « **Beyond Markets and States** », **conférence Nobel**. Gouvernance polycentrique et arrangements institutionnels des communs. [Consulter la source.](#)

[17] OIT (2025), **Generative AI and Jobs: A Refined Global Index**. Exposition aux tâches d'IA et transformation probable des emplois. [Consulter la source.](#)

[18] Agence internationale de l'énergie (2025), **Energy and AI**. Demande électrique des centres de données et scénarios. [Consulter la source.](#)

Bibliographie consultée le 13 octobre 2026. Les références numérotées documentent des situations et des débats ; elles ne remplacent pas l'interprétation des rapports humains. Les conditions d'accès aux sites peuvent évoluer.

Édition revue : les données établies servent la compréhension des relations humaines, sans confondre histoire documentée, interprétation symbolique et horizon normatif.